

LA PLATEFORME ALIMENTAIRE

Le Marché Boursier Agricole est une plateforme transparente
pour le commerce des produits agro-alimentaires



SELLFOOD

La **Plateforme Alimentaire** est un marché boursier organisé, dédié au commerce de produits agricoles et alimentaires sélectionnés, permettant aux participants intéressés, notamment les producteurs, les transformateurs ou les entreprises de stockage, de conclure les transactions aux termes de contrats au comptant (SPOT) avec livraison physique de marchandises.

Les exigences de qualité pour les marchandises, les règles de participation au marché, les conditions de conclusion des transactions et les modalités de leur mise en œuvre sont fixées par la Bourse, ce qui garantit un échange selon des conditions transparentes et égales pour tous les participants.



Au cours de la période pilote s'étendant de mars à août 2020, le blé sera commercialisé **en trois classes de qualité (A, B, C)** répondant à des exigences spécifiques et à des paramètres de qualité définis par la Bourse, et il sera déposé dans des entrepôts agréés par la Bourse.

Pendant la période pilote de la Plateforme Alimentaire, les participants concluront des transactions réelles en Bourse, réglées financièrement par la Chambre de Compensation et la livraison physique sera effectuée par des Entrepôts Agréés.

La Bourse, la Chambre de Compensation et les Entrepôts Agréés constitueront la base de fonctionnement de la Plateforme Alimentaire.

La Bourse organisée et met en œuvre le commerce des produits alimentaires, la **Chambre de Compensation** est responsable de la sécurité des règlements financiers et **les Entrepôts Agréés** vérifient la qualité des marchandises, assurent un stockage professionnel des marchandises et permettent le règlement des transactions par livraison physique.



Comme toutes les bourses du monde, la Plateforme Alimentaire garantira : un commerce transparent, une compensation sécurisée des transactions et un traitement égal de tous les participants au marché. **La Commission de Surveillance Financière contrôlera la Plateforme.**

Projet «Plateforme Alimentaire», sous l'acronyme SELLFOOD, financé par le Centre national de recherche et de développement dans le cadre du Programme « Développement social et économique de la Pologne dans un contexte de mondialisation des marchés » GOSPOSTRATEG, sur la base du contrat GOSPOSTRATEG 1/285521/2/NCBR/2018

LA PLATEFORME ALIMENTAIRE (SELLFOOD) est un projet :

- **stratégique**, inscrit dans la «Stratégie de Développement Responsable jusqu'en 2020 (avec une perspective jusqu'en 2030)»,
- **innovant** du point de vue du fonctionnement du marché polonais.



Centre national de soutien à l'agriculture - chef de projet



Institut d'économie agricole et alimentaire - Institut national de recherche



Institut de biotechnologie de l'industrie agro-alimentaire du prof. Waclaw Dąbrowski

Le projet Plateforme Alimentaire est réalisé en coopération avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Centre national de soutien à l'agriculture
rue Karolkowa 30, 01-207 Varsovie
www.kowr.gov.pl/en
Point d'information téléphonique : 22 376-76-76



www.platformazywnosciowa.com.pl – informations sur le projet, formation d'apprentissage en ligne, principes du commerce du blé,

[facebook.com/platformazywnosciowa](https://www.facebook.com/platformazywnosciowa)

twitter.com/platzywnosciowa